L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien de particulier à déclarer si ce n'est que j'ai exprimé au CP les sentiments de plusieurs d'entre nous à ce sujet et laisser entendre qu'un changement d'attitude serait peut-être à propos. Toutefois, je n'ai pas reçu de réponse.

M. Orlikow: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. En raison du grand nombre de griefs qui parviennent aux députés et, j'en suis sûr, au ministre des employés du CP que le régime ne touche pas et de l'énorme différence entre le régime du CP et celui du CN, le ministre voudrait-il aborder avec le CP la question de l'extraordinaire concession qu'on lui a faite en prolongeant le délai accordé pour consolider la caisse de son régime, concession faite à aucune autre société du Canada...

M. l'Orateur: A l'ordre. La question est en réalité une proposition ou une instance.

# LA SANTÉ

LA FOURNITURE DE MÉDICAMENTS AUX ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. A la suite de ses entretiens avec ses homologues provinciaux, pouvons-nous compter que les médicaments seront fournis aux vieillards pensionnés et aux personnes à revenu modeste qui, dans bien des cas, n'ont pas toujours l'argent nécessaire pour s'en procurer?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le Régime d'assistance publique du Canada comporte déjà cette disposition dans plusieurs provinces. Les gens à revenu modeste qui établissent leur besoin reçoivent effectivement des médicaments, et nous en partageons les frais en vertu du régime.

### LES PORTS

SAINT-JEAN (N.-B.)—LA QUESTION DU RÉAMÉNAGEMENT DU PORT

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports peut-il donner un rapide compte rendu des rencontres et négociations avec le premier ministre Hatfield du Nouveau-Brunswick au sujet de l'important développement du port de Saint-Jean?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crois exprimer l'opinion du premier ministre du Nouveau-Brunswick en même temps que la mienne en disant que les rencontres de jeudi dernier ont été fructueuses et cordiales. Diverses possibilités ont été proposées et nous avons indiqué notre intention de coopérer au maximum. Le premier ministre soumet de

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

nouveau la question à Fredericton et il me donnera des nouvelles d'ici une semaine ou deux.

# LA CONSTITUTION

LE REFUS DU QUÉBEC D'ACCEPTER LE PROJET DE CHARTE—POURPARLERS ENTRE LES PREMIERS MINISTRES DU CANADA ET DU QUÉBEC

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre

Dirait-il s'il y a eu de nouvelles négociations avec le Québec, afin de résoudre les difficultés? Nous dirait-il aussi quelles sont les objections majeures du Québec et quelle est la substance de ses exigences?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, depuis le moment où le premier ministre du Québec a dit non à la charte de Victoria, il n'y a pas eu de communications entre lui et moi.

#### AIR CANADA

LA RÉDUCTION DE CERTAINS TARIFS

[Traduction]

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Étant donné l'enthousiasme qu'éprouve Air Canada pour la réduction des tarifs de transport aérien transatlantique, le gouvernement encourage-t-il cette société à démontrer le même enthousiasme pour la diminution des taux au Canada, de sorte que les Canadiens puissent visiter d'abord leur pays?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. Je crois que, sous peu, Air Canada présentera une série de taux spéciaux au Canada comparables à certains égards du moins à ceux qui sont maintenant offerts pour les voyages outre-mer. J'ai certes fait savoir à Air Canada que tel est le désir du gouvernement d'après lequel ce serait vraiment faire œuvre utile.

### LA CONSOMMATION

\* \* \*

LA VIANDE-L'USAGE DU DIÉTHYL-STILBESTROL

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je youdrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Étant donné que la vente au consommateur de la viande traitée au diéthyl-stilbestrol a été interdite dans certains pays, le ministre a-t-il envisagé de présenter un projet de loi interdisant l'utilisation de cette substance pour la production d'aliments au Canada?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Non, monsieur l'Orateur, mais je puis dire au député que le facteur de tolérance est nul pour ce qui est des résidus de cette substance dans toute viande mise sur le marché au Canada ou ailleurs.